

JEAN XXII ET LE REMODELAGE DE LA CARTE
ECCLÉSIASTIQUE DU MIDI DE LA FRANCE:
UNE RÉFORME DISCRÈTE

La politique de remodelage de la carte ecclésiastique du Midi de la France par Jean XXII est bien connue. Elle a fait depuis un siècle l'objet de nombreux articles. Le plus récent, celui de Jean-Louis Gazzaniga, résume les opinions des historiens à ce propos ⁽¹⁾. Comme les précédents, il propose, au-delà des objectifs avoués par le pape lui-même et qui figurent dans la bulle *Salvator noster* ⁽²⁾, les motifs cachés que l'on attribue à Jean XXII. Il s'achève par un jugement somme toute négatif ⁽³⁾ sur l'œuvre du pape cadurcien,

(1) Citons par ordre chronologique: J. M. VIDAL, *Documents sur les origines de la province ecclésiastique de Toulouse (1295-1318)*, dans *Annales de Saint-Louis-des-Français*, Rome - Toulouse, Privat, 1901; ID., *Les origines de la province ecclésiastique de Toulouse (1295-1318)*, dans *Annales du Midi*, 15 (1903), p. 289-328, 469-592; 16 (1904), p. 5-30; N. VALOIS, *Jacques Duèse pape sous le nom de Jean XXII*, dans *Histoire littéraire de la France*, t. XXXIV, 1915, p. 494; Ch.-Ed. PERRIN et J. DE FONT-RÉAULX, *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse*, Recueil des Historiens de la France, X, Paris, 1900-1972, p. XVII-XXI et p. 186-193; J. DE FONT-RÉAULX, *Structure de la nouvelle province ecclésiastique de Toulouse*, dans *Carcassonne et sa région*, Actes du congrès de Carcassonne, 1968, Paris, CNRS, 1970, p. 233-234; P. DE TRIGON, *Jean XXII créateur d'évêchés occitans*, dans *Revue du Tarn*, 82 (1976), p. 171-182; J.-B. GAIGNEBET, *Création par le pape Jean XXII de seize évêchés dans la France méridionale*, dans *Bulletin de la Société des Études du Lot*, 1978, p. 101-103; J.-L. GAZZANIGA, *La création de la Province ecclésiastique de Toulouse par Jean XXII*, dans *La papauté d'Avignon et le Languedoc (1316-1342)* (Cahiers de Fanjeaux, 26), 1991, Toulouse, p. 143-155; J.-L. GAZZANIGA, *Notes sur la province ecclésiastique de Toulouse et les papes d'Avignon*, dans *Les prélats, l'Église et la société XI^e-XV^e siècles. Hommage à Bernard Guillemain*, Bordeaux, 1994, p. 165-172.

(2) La bulle est passée dans le code de l'Église aux *Extravagantes communes*, III 2 5 et III 2 6. Jean XXII y énonce les justes causes de sa création, de toute création, l'opportunité du conseil des cardinaux, le pouvoir absolu du souverain pontife qui fixe les frontières et le statut. Cf. G. LE BRAS, *Institutions ecclésiastiques de la Chrétienté médiévale*, Bloud et Gay, 1964, t. 1, p. 231.

(3) « Inutile fantaisie » pour J.-M. VIDAL, *Documents...* [voir note 1], p. 90; « non-sens » pour J.-L. GAZZANIGA, p. 154. On doit noter cependant le jugement tout à fait opposé du chanoine Albe, *Autour de Jean XXII*, II, 1925, p. 253: « Il